File dans ta chambre, privé de repas !

RIOM, le 03 Avril 2025

Quelle n'a pas été notre (désagréable) surprise de lire au dos des dernières feuilles de commandes de repas EUREST que, si le détenu ne remplissait pas ou ne redonnait pas sa feuille, aucun repas ne lui serait livré ,tout cela pour éviter le gaspillage!

Pour résumer, si nous comprenons bien, nous n'avons plus obligation de nourrir les détenus ?

Donc, pour les détenus qui ne parle pas français, les illettrés, les troubles psy et les oublis, PAS DE REPAS ?

La détention n'étant pas assez tendue, on en rajoute encore une couche !

Qui sera aux premières loges pour faire face au mécontentement et agression quand le repas n'arrivera pas? LES SURVEILLANTS !

D'où vient une telle décision, qui met en péril la sécurité des agents ?

L'UFAP UNSa Justice demande à la Direction de faire stopper cette ineptie

L'UFAP UNSa Justice apporte son soutien à tous les agents et affirme qu'elle tiendra pour responsable la direction en cas d'agression

Le bureau local Ufap Unsa Justice du CP Riom
REBOUR Gérald
Tél: 04 63 85 80 59